

# COMMENT PAYER MA FACTURE ?



Au mois d'octobre, votre enfant a fréquenté la cantine, le centre de loisirs, la garderie ou les activités péri-éducatives... **Comment payer votre facture ?**

Vanessa, régisseur des Services à l'Enfance, vous envoie votre facture au début du mois de novembre. Selon votre choix lors de l'inscription de votre enfant, **vous la recevez par courrier ou directement sur votre compte famille.**

## COMMENT PAYER MA FACTURE ?

La date d'échéance figure sur la facture. **Elle est fixée entre le 20 et le 25 du mois. Pour la facture d'octobre, vous avez jusqu'au 25 novembre pour régler.**

### 5 MOYENS DE PAIEMENT POSSIBLES

- 1 **Le prélèvement automatique** : le plus pratique, une fois mis en place, plus besoin d'y penser !
- 2 **Par carte bancaire** sur le web via votre compte famille
- 3 **En chèque**, auprès de Vanessa, à la mairie. Vous pouvez aussi déposer votre chèque dans la boîte aux lettres. Dans ce cas, n'oubliez pas de joindre le talon de la facture !
- 4 **En espèces**, auprès de Vanessa également. Elle vous remettra votre reçu. **Attention, pas d'espèces déposées dans la boîte aux lettres !**
- 5 **En chèque-vacances et CESU** pour régler le centre de loisirs et la garderie. **Vérifiez que ces chèques sont valides et ne dépassent pas le montant payable en CESU indiqué sur la facture.**

### UN IMPRÉVU OU UN OUBLI, VOUS N'AVEZ PAS PAYÉ VOTRE FACTURE À TEMPS ?

Le Trésor Public prend alors le relais. Vanessa ne pourra plus accepter le règlement en mairie.

#### QUAND ?

Mi-décembre, vous recevrez un avis des sommes à payer du montant de votre impayé.

#### COMMENT PAYER ?

- 1 **Rendez vous chez un buraliste partenaire du Trésor Public.** Muni de votre avis des sommes à payer sur lequel figure un QR code, réglez selon les modes de paiement acceptés par le commerçant. À Châtelailon-Plage, les 2 bureaux de tabac-presse accepteront votre paiement.
- 2 **Allez à la Trésorerie, 13 rue du Péré, à Périgny,** et payez au guichet en numéraire, chèque ou carte bancaire. Vous pouvez aussi déposer votre chèque dans la boîte aux lettres. Joignez-y alors le talon de l'avis des sommes à payer que vous avez reçu.



**Service Enfance Jeunesse**

**Vanessa Lefizelier : 05 46 30 18 10 - v.lefizelier@chatelailonplage.fr**